

INFORMATION PARTICIPANT

(remplir impérativement l'ensemble des champs)

Nom : Prénom :

Profession : Date de naissance :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : Mail :

INFORMATION FINANCEUR

Société / Organisme : SIREN :

Contact (Nom, Prénom) :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : Mail :

TARIFS (prix par stagiaire)

Les tarifs comprennent : les droits d'entrée au stage, le livre de la formation choisie, l'évaluation certificative.
Cocher la case correspondante et indiquer les dates de formations souhaitées (choix 1 et choix 2).

	Particulier	Entreprise	Date de formation souhaitée
PHTLS (Pre Hospital Life Support) Formation initiale	☐ 666,67 € HT soit 800 € TTC	☐ 766,67 € HT soit 920 € TTC	choix 1 choix 2
PHTLS (Pre Hospital Life Support) Refresh – 1 journée	☐ 312,50 € HT soit 375 € TTC	☐ 412,50 € HT soit 425 € TTC	choix 1 choix 2

Dater et signer

Le / /
Nom et prénom :

Signature et cachet de l'entreprise

BON DE COMMANDE - LIVRE DE FORMATION

Pour les formations PHTLS en inter-entreprises, le livre de formation étant un prérequis obligatoire, un montant de 100 euros H.T (soit un montant de 120 euros TTC) sera demandé et encaissé à la conclusion du contrat pour les particuliers comme pour les entreprises.

(remplir impérativement l'ensemble des champs)

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : Mail :

CONDITIONS

Un montant de 100 euros HT sera encaissé à la signature du contrat. Ce montant correspond au livre de formation – prérequis OBLIGATOIRE pour suivre la formation – ainsi qu'aux frais d'envoi en France métropolitaine (pour toutes les autres destinations, des frais d'envoi supplémentaires seront demandés) et aux frais administratifs. Une première facture sera établie. Son paiement déclenchera l'envoi de l'ouvrage et validera définitivement votre inscription à la formation.

- Dans l'hypothèse d'un dédit intervenant dans un délai de prévenance compris entre dix-neuf (19) et huit (8) jours calendaires et qui porterait sur une ou plusieurs journées de formation professionnelle, le Client s'engage à verser à la société FORSIM une indemnité forfaitaire d'un montant de 150 euros HT (soit un montant de 180 euros TTC) par journée de formation objet du dédit.
- Dans l'hypothèse d'un dédit intervenant dans un délai de prévenance compris entre dix-neuf (19) et huit (8) jours calendaires et qui porterait seulement sur une ou plusieurs demi-journée(s) de formation, l'Entreprise bénéficiaire s'engage à verser à la société FORSIM une indemnité forfaitaire d'un montant de 100 euros HT (soit un montant de 120 euros TTC) par demi-journée de formation objet du dédit.
- Dans l'hypothèse d'un dédit intervenant dans un délai de prévenance inférieur à huit (8) jours et qui porterait sur une ou plusieurs journées ou demi-journées de formation professionnelle, le Client s'engage à verser à la société FORSIM une indemnité forfaitaire d'un montant égal à 100% du montant TTC par journée ou demi-journée de formation objet du dédit.

Il est rappelé que l'indemnité forfaitaire qui sera versée par le Client en cas d'exercice de la faculté de dédit n'est pas imputable sur le montant de la participation obligatoire au financement de la formation professionnelle continue. Le Client s'engage donc à financer cette indemnité forfaitaire à partir de son budget de fonctionnement et aucunement à partir de son budget afférent aux actions de formation professionnelle continue.

L'Entreprise bénéficiaire s'engage à verser, en plus des frais d'annulation décrits ci-dessus, à la société FORSIM une indemnité forfaitaire d'un montant de 100 euros HT (soit un montant de 120 euros TTC) dans l'hypothèse d'un dédit intervenant dans un délai de prévenance entre la date de conclusion du contrat jusqu'à huit (8) jours calendaires avant le début de la formation. Si l'entreprise bénéficiaire a déjà payé le montant du livre de formation et les frais d'envoi à la société FORSIM, l'indemnité forfaitaire de 100 euros HT (soit un montant de 120 euros TTC) ne s'applique pas.

Dans un délai de prévenance inférieur à huit (8) jours, seules les conditions d'annulation ci-dessus s'appliquent.
(cf. nos conditions générales de vente sur le lien suivant : <http://www.forsim.fr/conditions-de-formation/>)

Dans le cas où le participant a déjà l'ouvrage de formation en sa possession, le montant suivant sera déduit du coût global de la formation : 76 euros TTC pour la formation PHTLS.

Pour les particuliers, le solde de la formation devra alors être adressé par chèque à l'inscription afin de valider l'inscription. Le règlement sera encaissé 7 jours avant le début de la formation. Une facture vous sera adressée.

Dater et signer

Le/../..

Nom et prénom :

Signature et cachet de l'entreprise